



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

éducation nationale et recherche : personnel

Question écrite n° 25785

Texte de la question

Mme Martine Aurillac appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation des personnels administratifs de catégorie C de l'éducation nationale. Ces personnels sont répartis dans deux corps d'agents administratifs, échelle de salaire E 2 et E 3 et adjoints administratifs E 4, E 5 et NEI. Ces personnels, quel que soit leur corps, exercent, semble-t-il, les mêmes métiers, avec les mêmes responsabilités, se voient confier les mêmes tâches et sont interchangeables en fonction des différents besoins. Dans ce cas-là, les deux corps n'apparaissent plus justifiables. Seuls les salaires diffèrent. En conséquence, elle souhaite connaître les suites qu'il entend donner à l'audit du dispositif OMEGA réalisé en 1995 qui concluait à la fusion en un seul corps des agents administratifs et des adjoints administratifs et si, à court terme, il envisage pour les personnels administratifs de son ministère un corps unique.

Texte de la réponse

L'évolution des métiers administratifs du niveau de la catégorie C a, en effet, conduit à ce que les tâches exécutées par des personnels du niveau agent et du niveau adjoint soient plus difficilement différenciables qu'autrefois. C'est pourquoi une réflexion est engagée, au sein du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, visant à une transformation progressive des postes d'agents en adjoints.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25785

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 1999, page 1014

Réponse publiée le : 15 mars 1999, page 1577